

François Terral

À propos du  
« camp de concentration généralisé \* »

J'ai choisi d'intervenir sur cette question du « camp de concentration généralisé ». Entendre ce que Michel Bousseyroux rapportait du dire de Lacan au moment où ce dernier affirme que « le refus de la ségrégation est naturellement au principe du camp de concentration <sup>1</sup> » m'a confronté à la nécessité d'approfondir ce qui s'affirmait là. J'ai donc remis au travail, pour tenter d'en peser tout le poids et toute la portée, les éléments apportés par Lacan, ainsi que ceux dont nous avons parlé au cours des deux dernières séances de travail à l'École. Je voudrais partager quelques éléments de cette réflexion, sachant que s'il est bien des questions complexes dans la théorie de la psychanalyse, je trouve en plus que le contexte historique de celles qui m'ont occupé ici rend les commentaires qu'on peut en faire très délicats à formuler.

Les éléments que Lacan amène concernant le camp de concentration me sont apparus dans un premier temps très difficiles à mettre en lien. Comment comprendre d'un point de vue théorique la nécessité d'articuler la dimension *généralisée* du camp, que Lacan annonce, avec celle du *refus* de la ségrégation, comme ce qui est à son *principe*, pour reprendre son terme ? En saisissant les éléments de réponse possibles à cette question, plusieurs points s'éclairent. Mais pour y parvenir, je crois qu'il est tout à fait nécessaire de se décaler des formes historiques les plus extrêmes du camp de concentration. Dit autrement, et pour aller au fait : le camp de *concentration généralisé* tel que défini par Lacan, ce n'est pas *Auschwitz généralisé*. Non

\* Intervention à la soirée de l'École, le 14 mai 2009 à Toulouse.

1. Cf. M. Bousseyroux, « À propos de *D'une réforme dans son trou* et d'une antipathie », *Mensuel*, n° 43.

pas bien sûr que ce qui s'est passé à Auschwitz soit à exclure de ce que Lacan définit. Mais la visée de ce camp, de ce *camp de la mort*, qui était l'extermination, visée programmée dans tous les camps de concentration nazis au bout du compte, n'est pas systématiquement de mise dans un camp de concentration.

Il y a plusieurs références au camp de concentration dans l'œuvre de Lacan. La recherche – non exhaustive – que j'ai faite dans les textes m'a permis d'en dénombrier huit. La première, unique je pense dans les *Écrits*, se trouve à la page 146 du texte sur les « Fonctions de la psychanalyse en criminologie <sup>2</sup> » – 1950. Suivent sept références différentes entre 1963 et 1971 :

- une à la leçon du 27 février 1963 du séminaire *L'Angoisse* <sup>3</sup> ;
- deux références dans les deux versions de la « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École <sup>4</sup> » ;
- celle du « Petit discours aux psychiatres à Sainte-Anne <sup>5</sup> » de novembre 1967 ;
- la référence de l'article « D'une réforme dans son trou <sup>6</sup> », février 1969 – c'est la seule où apparaît cette expression de « camp de concentration généralisé » ;
- la ligne située en note de bas de page de la préface que Lacan rédige en décembre 1969 pour la publication de la thèse d'Anicka Riflet Lemaire <sup>7</sup> ;
- et enfin celle qui date de 1971 qu'on trouve dans « Les entretiens de Sainte-Anne – Le savoir du psychanalyste <sup>8</sup> ».

La référence de la leçon XII du séminaire *L'Angoisse*, du 27 février 1963, m'apparaît finalement comme une introduction de

2. J. Lacan, « Introduction théorique aux fonctions de la psychanalyse en criminologie », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966.

3. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre X, L'Angoisse*, Paris, Seuil, 2004, p. 173.

4. J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École » et « Première version de la "Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École" », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 257 et 588.

5. J. Lacan, « Petit discours aux psychiatres à Sainte-Anne » (novembre 1967), inédit, source « Pas tout Lacan ».

6. J. Lacan, « D'une réforme dans son trou » (février 1969), inédit, source « Pas tout Lacan ».

7. J. Lacan, « Préface à une thèse », dans *Autres écrits, op. cit.*, p. 395.

8. J. Lacan, *Le Savoir du psychanalyste*, séminaire inédit, leçon du 4 novembre 1971.

Lacan à ce qui l'occupe concernant le camp, les références suivantes donnant lieu, chaque fois de manière assez courte, à des précisions successives sur la question. Je la cite : « [...] le problème du camp de concentration, et de sa fonction à cette époque de notre histoire, a vraiment été jusqu'ici intégralement loupé, complètement masqué, par l'ère de moralisation crétinisante qui a suivi immédiatement la sortie de la guerre, et (par) l'idée absurde qu'on allait pouvoir en finir aussi vite avec ça – je parle toujours des camps de concentration <sup>9</sup> ».

Deux choses sont à souligner. D'abord, pour Lacan le camp de concentration est une fonction. Ce n'est donc pas contingent, ce n'est donc pas ce qui échoit ici ou là, sans vraiment d'explication. Non, le camp comme fonction répond à une nécessité particulière et vise un résultat déterminé. Cela a une conséquence : il n'est pas qu'un événement particulier de la Seconde Guerre mondiale, qu'il s'agit de ne plus jamais revivre. Et même vouloir aveuglément être du côté du *plus jamais ça* risque de nous faire passer à côté de ce dont il s'agit. Pour Lacan, on n'en a pas fini avec cette fonction du camp de concentration.

Les sept références des années 1960 sont toutes relativement courtes et, sauf celle de la préface au livre d'Anicka Lemaire, elles sont finalement assez proches.

Dans les deux versions de la « Proposition du 9 octobre 1967 », par exemple, Lacan fait se succéder deux choses :

- l'émergence du camp de concentration comme conséquence du discours de la science ;
- l'extension des procès de ségrégation, elle aussi effet du discours de la science.

Camp de concentration et ségrégation sont donc liés, dans son propos, à la question du discours de la science. Est mentionnée aussi, et il y reviendra, la place de précurseurs en cette matière qui est celle des nazis.

Un mois après, le 10 novembre 1967, dans le texte de l'intervention du « Petit discours aux psychiatres de Saint-Anne », on retrouve des éléments très similaires. Après un passage important où Lacan évoque les progrès et la domination de la science, et même de

9. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre X, L'Angoisse*, op. cit., p. 173.

la technoscience, il précise ceci : « Seulement il y a une rançon à ça [...] c'est que [...] les progrès de la civilisation universelle vont se traduire, non seulement par un certain malaise comme déjà Monsieur Freud s'en était aperçu, mais par une pratique, dont vous verrez qu'elle va devenir de plus en plus étendue, qui ne fera pas tout de suite voir son vrai visage, mais qui a un nom qui, qu'on le transforme ou pas voudra toujours dire la même chose, et qui va se passer : la ségrégation. » Lacan poursuit : « Messieurs les nazis, vous pourriez leur en avoir une reconnaissance considérable, ont été des précurseurs et ont d'ailleurs eu tout de suite, un peu plus à l'Est, des imitateurs, pour ce qui est de concentrer les gens – c'est la rançon de cette universalisation pour autant qu'elle ne résulte que du progrès du sujet de la science <sup>10</sup>. »

Là aussi dans ce passage Lacan articule discours de la science, ségrégation et concentration.

À ces éléments il faut ajouter les occasions, notamment dans ces années-là, où Lacan évoque la généralisation de la ségrégation, et son lien avec le discours de la science, sans pour autant parler du camp de concentration. C'est le cas par exemple dans l'« Allocution sur les psychoses de l'enfant » d'octobre 1967, où il affirme que la ségrégation représente « le problème le plus brûlant à notre époque, en tant que, la première, elle a à ressentir la remise en question de toutes les structures sociales par le progrès de la science ». Et il poursuit : « Ce à quoi, pas seulement dans notre domaine à nous psychiatres, mais aussi loin que s'étendra notre univers, nous allons avoir affaire, et toujours de façon plus pressante : à la ségrégation <sup>11</sup>. »

Pour faire une synthèse de ces éléments, il est nécessaire de ramener ici ce qu'il est possible de saisir sous les termes de « discours de la science ». C'est bien l'axe central autour duquel s'organisent la question de la ségrégation, celle de l'universalisation, et bien sûr celle du camp de concentration.

Le texte de Sidi Askofaré « Problématique du discours de la science <sup>12</sup> » est éclairant, de définir précisément ce que Lacan désigne quand il parle de discours de la science.

10. J. Lacan, « Petit discours aux psychiatres à Sainte-Anne », art. cit.

11. J. Lacan, « Allocution sur les psychoses de l'enfant », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 362.

12. S. Askofaré, « Problématique du discours de la science », *Revue de psychanalyse*, n° 4-5, octobre 2002.

Sous ces termes, je cite : « [...] il s'agit de penser simultanément la science moderne comme savoir, l'effet de ce savoir et son universalisation, les objets que cette science met au jour ou produit, ses incidences symboliques, imaginaires et réelles <sup>13</sup> [...]. » On le voit, la notion de discours de la science n'a pas qu'une acception, ce qui fait sa complexité, mais aussi bien sûr son intérêt. Le point qui s'avère crucial concerne ce qui est souligné un peu plus loin par Sidi Askofaré : « Lacan tient pour décisif le fait que la science moderne [...] soit devenue une techno-science, c'est-à-dire une science subordonnée à un projet pratique, celui de la maîtrise du monde par la technique [...]. Ce dont il s'agit, poursuit-il, c'est (d')une volonté de savoir, mais qui n'est elle-même que l'enveloppe formelle d'une volonté de dominer et de vaincre <sup>14</sup>. »

Ces quelques éléments précisent la logique qui est en jeu dans ce que Lacan indique autour de la question du camp. Comme il le dit à la toute dernière page des *Écrits* <sup>15</sup>, sous couvert de « neutralité et d'objectivité » (ce sont ses mots), le discours de la science est « malhonnête et noir d'intentions » (ce sont aussi ses termes). Et on doit tenir compte de ce que la « volonté de dominer et de vaincre » qui l'anime est sans limite.

Ainsi, comme je le disais plus avant, tel que Lacan en parle, c'est-à-dire comme conséquence du discours de la science, la notion de camp de concentration ne s'arrête pas aux indicibles faits historiques engendrés par le nazisme, ou le stalinisme. Même si elle ne les exclut pas, bien au contraire, ce que Lacan apporte ne peut pas être limité à eux, au risque de ne pas rendre visible la portée de sa thèse. Car cette thèse concerne notre temps, et non comme un risque à venir, mais comme une réalité de maintenant. Aussi, je crois qu'il ne faut pas perdre de vue que le camp de concentration est à situer comme une fonction <sup>16</sup>. Une fonction qui correspond à la pointe des effets du discours de la science, lequel, on le sait bien, se développe en temps de guerre comme en temps de paix.

Je voudrais ouvrir une parenthèse pour rappeler que l'apparition des premiers camps de concentration est située par les historiens

13. *Ibid.*

14. *Ibid.*

15. J. Lacan, « La métaphore du sujet », dans *Écrits, op. cit.*, p. 892.

16. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre X, L'Angoisse, op. cit.*, p. 173.

à la guerre d'indépendance de Cuba entre 1895 et 1898, guerre qui voit s'affronter le peuple cubain aux Espagnols. Pour casser la rébellion, les militaires espagnols, sous les ordres du général Valeriano Weyler <sup>17</sup>, enferment la population susceptible de porter de l'aide aux insurgés. Et pour ce faire, ils entourent les villages de profonds fossés et surtout de ce matériel, inventé juste quelques années auparavant, semble-t-il par un Français, et qui est décisif dans l'apparition du camp de concentration : le fil de fer barbelé.

Deux ans plus tard, en 1900, au cours de la guerre qui opposa les Anglais aux Boers – ces premiers colons d'origine néerlandaise, allemande et française, arrivés en Afrique du Sud au XVIII<sup>e</sup> siècle – et toujours avec le même principe de mettre à mal les liens entre insurgés et population civile, les militaires anglais déportent et enferment dans 45 camps différents près de 300 000 civils, femmes, enfants, hommes, vieillards.

À partir de cette époque, les conflits ouverts et les circonstances politiques les plus diverses ont donné lieu sans discontinuer et partout dans le monde à l'ouverture de camps de concentration.

Chaque fois la réalité du camp apparaît soit, comme on vient de le voir, pour isoler toute une population, soit pour enfermer des opposants politiques, des groupes formés à partir d'une communauté d'identité, qu'elle soit nationale, religieuse, ethnique, etc. Une constante est que ces enfermements ne font l'objet d'aucune procédure judiciaire ordinaire. Tout l'apport d'Agamben à ce sujet est bien sûr incontournable, puisqu'il fonde sa définition du camp de concentration sur ce point-là, affirmant que le camp de concentration « est topologiquement différent d'un simple espace de réclusion <sup>18</sup> ». C'est en cela qu'il est « espace absolu d'exception <sup>19</sup> », dit Agamben.

« Différent d'un simple espace de réclusion » donc, ce qui nous ramène à Lacan, avec une dernière référence qui me semble marquer un pas, un tournant, dans l'élaboration qu'il fait de la question.

17. Le « général espagnol Weyler à Cuba, l'homme qui, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, inventa la reconcentration des populations civiles, artisan d'une mort lente par la faim et la maladie. Bientôt, Weyler sera vu comme l'un de ceux qui dessinèrent les contours du monde concentrationnaire du XX<sup>e</sup> siècle ». Georges Bensoussan, éditorial du n° 189 de la *Revue d'histoire de la Shoah*, juillet-décembre 2008.

18. G. Agamben, *Homo sacer, Le Pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Seuil, 1997, p. 28.

19. *Ibid.*

Affirmer que « le refus de la ségrégation est naturellement au principe du camp de concentration » n'allait donc pas sans devoir être précisé, comme a pu le faire Michel Bousseyroux dans son intervention <sup>20</sup> de mars dernier, en soulignant l'articulation de ces éléments à l'élaboration de Lacan sur le discours de l'université et son effet déségrégatif.

Alors que les principales références de Lacan positionnaient jusque-là ségrégation et camp de concentration comme on le fait d'une cause avec sa conséquence, ici il les disjoint. Le camp de concentration apparaît du refus de la ségrégation. Bien sûr on ne peut refuser que ce qui est d'abord reconnu comme un fait. Le camp de concentration est donc une forme de traitement de la ségrégation ; la forme ultime, ou même finale de ce traitement.

Aussi, cette même logique nous permet de distinguer, sans forcément les opposer, d'une part ce que j'appellerai le fait concret camp de concentration, fait que l'on connaît dans l'actualité contemporaine comme dans l'histoire plus ou moins récente, de d'autre part la fonction camp de concentration. Et il faut donc concevoir cette fonction camp de concentration comme se produisant dans d'autres configurations que celles qui correspondent, ou qui ressemblent, aux camps de concentration connus tout au long du XX<sup>e</sup> siècle passé et du XXI<sup>e</sup> commençant. Dans celles-ci donc, mais aussi dans d'autres.

Alors, pour avancer sur ce point, comment définir ce que produit cette « fonction camp de concentration » ? Je reprends ce que nous propose Michel Bousseyroux : « Ce que concentre le camp c'est l'in-différence, dit-il. Le camp de concentration c'est la production d'un pur concentré de non-différence <sup>21</sup>. »

Ainsi, le camp de concentration généralisé, c'est la généralisation des lieux et des espaces où la différence, même au sens de ce qu'elle subit quand elle est prise dans un processus de ségrégation, même discriminée donc, n'a pas lieu d'être.

On sait ce qu'il advient d'un être humain qui s'y retrouve : à cours, moyen ou même à long terme, c'est selon, il perd son humanité, elle disparaît. Elle disparaît dans l'in-différence absolue, et cette disparition peut aussi s'identifier à l'oubli, et à la mort ; mais

20. M. Bousseyroux, « À propos de *D'une réforme dans son trou* et d'une antipathie », art. cit.

21. *Ibid.*

finalement ici, peu importe. Le négationnisme me semble relever de cette même logique : soutenir dans le discours ce que l'effet du discours de la science a permis comme disparition, oubli, négation, ou forclusion de l'humanité d'un être humain ou de plusieurs.

Une remarque de plus sur la place de la mort : la fonction du camp de concentration en fait une variable secondaire. Ceux que l'espace d'un camp concentrent peuvent vivre ou mourir, c'est purement contingent, indépendant de la fonction. C'est ce que, par exemple, Primo Levi précise à propos du goulag soviétique. « [...], même dans les années les plus sombres du stalinisme la mort des internés n'y était pas un but déclaré : c'était un accident assez fréquent, accepté avec une indifférence brutale, mais qui n'était pas expressément voulu <sup>22</sup> ». S'il est bien quelque chose qui concerne notre réalité de lien social aujourd'hui, c'est cette indifférence brutale.

Cette remarque concernant la mort permet de faire une place particulière aux camps nazis. Qu'ils aient été de concentration ou d'extermination, on le sait bien, la mort était programmée à l'entrée du camp. Et comme le disait Germaine Tillion, « l'ultime sabotage, c'était survivre <sup>23</sup> ». Rester vivant, s'opposer à la mort... très nombreux n'ont pu être ces saboteurs-là. Mais ceux qui l'ont été disent, par ce qu'on peut appeler leur *témoigne-acte*, qu'ils l'ont été, et le sont encore, pour tous. Ce que le négationnisme tente aussi d'effacer.

J'en arrive à des éléments de définitions possibles concernant le camp de concentration comme fonction : il apparaît dès lors qu'un groupe humain isole réellement un autre groupe humain, provoquant par cet isolement la disparation de son humanité (son histoire, ses traditions, sa langue, son organisation sociale propre, etc.), rendant de ce fait son devenir absolument indifférent. Qu'ils meurent, se reproduisent ou se mangent entre eux est égal.

Mais aussi bien : quand un groupe humain s'isole de son propre mouvement - s'entoure de barbelés finalement - en fondant cet isolement sur le rejet de l'humanité de l'autre, de sa différence, il me semble pouvoir soutenir que cela produit pour cet autre, à l'extérieur des barbelés, la fonction du camp de concentration telle que définie par Lacan.

22. P. Levi, *Si c'est un homme*, Paris, Julliard, 1987, p. 202.

23. G. Tillion, *Une opérète à Ravensbrück*, Paris, Points, 2005, p. 18.

Dans tous les cas cette fonction s'accompagne de la disparition du politique pour celles et ceux qu'elle concerne, isolant chacun de l'autre au sein même du groupe ; lequel se défait, rendant très difficile, voire impossible, toute possibilité d'organisation collective, autant de points qui peuvent sans doute s'articuler à ce que Colette Soler appelle « l'agrégat de la masse capitaliste <sup>24</sup> » ; ce terme d'agrégat venant là pour nommer la façon dont tiennent ensemble des êtres humains coupés du lien social.

S'il fallait donner une vue de la généralisation de la fonction camp de concentration aujourd'hui, je fais l'hypothèse que la partition de l'humanité en deux pôles, Nord et Sud, nous indique pour de très nombreuses réalités les lignes de frontière, les points de bascule entre les deux côtés des barbelés, qu'ils soient réels ou symboliques, législatif par exemple. Mais il nous faut aussi tenir compte, dans ce découpage Nord-Sud, de la topologie particulière qu'Agamben indique concernant le pouvoir souverain <sup>25</sup> qui s'exerce dans le camp, topologie qui fait se confondre localement des réalités pourtant opposées, comme le sont les deux faces d'une bande de Möbius.

Je conclus pour souligner qu'aussi totalitaires soient les effets du discours de la science, leur succès ne peut être certain, ni total, laissant le sujet aux prises avec la question de sa responsabilité, de son désir et de sa jouissance, de son rapport à l'inconscient, tous effets de langage et non pas de discours. L'effet de discours ne saurait déterminer en tout le destin du sujet. Il n'est qu'à relire Imre Kertész et son texte *Être sans destin* pour s'en convaincre un peu plus. C'est aussi là que le désir du psychanalyste peut, dans le transfert, venir soutenir une limite faite au discours de la science, et par son acte saboter encore ses noires intentions.

24. C. Soler, *L'hystérique, sa langue, ses dialectes et ses liens*, cours 2002-2003, p. 107.

25. G. Agamben, *Homo sacer, Le Pouvoir souverain et la vie nue*, op. cit., p. 46.